

BUREAU FEDERAL

Réunion du Vendredi 11 Janvier 2008 à Paris

Présents : M. Yvan MAININI, Président
Mmes Françoise AMIAUD, Roselyne BIENVENU et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM Claude AUTHIE, Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON,
Serge GERARD, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric
JUGNET, Philippe RESTOUT et Jean-Pierre SIUTAT.

Invités : MM. Jean-Marie FLORET et André NOUAIL

Assistent : Mme Céline PETIT Melle Magalie ANDRIER – MM. Jean-Pierre de VINCENZI (DTN),
Raymond BAURIAUD, Fabrice CANET et Didier DOMAT.

1. Ouverture par le Président

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents.

Informations diverses :

- Il a de nouveau reçu, cet après midi, les représentants des arbitres de Haut Niveau. Les négociations se poursuivent.
- Le Bureau Fédéral se rendra ce soir à Bercy pour assister à la rencontre de Pro A qui opposera le Paris Levallois Basket à la Chorale de Roanne.
- Le nombre de licenciés, à ce jour, est quasiment identique au chiffre de la saison passée à la même date (environ 440.000 licenciés). Nous devrions atteindre en fin de saison le même niveau que l'an passé, qui fut le record du nombre de licenciés de la FFBB.

2. Commission Formation

- o programme Université d'Eté 2008

Jean-Marie FLORET expose le document distribué aux membres et propose un projet d'organisation pour l'Université d'Eté 2008 :

Il rappelle que le but des U.E 2008, c'est de réunir dans un même lieu les jeunes dirigeants (Conseil des Jeunes) et les nouveaux élus (suite aux élections de Juin 2008). C'est pour la Commission Fédérale de Formation l'occasion de proposer à tous la possibilité de participer à une formation leur permettant de faire l'acquisition de connaissances indispensables à la gestion des structures décentralisées.

Dans ce cadre, et pour répondre à une demande de bon nombre de structures nous proposerons la mise en place d'un module "Juridique – Organisation et Fonctionnement d'une Commission de Discipline" sous la forme d'une formation traditionnelle. Cette possibilité est envisageable et

donnerait aux personnes intéressées la possibilité de suivre également DEUX des tables rondes prévues.

Dans un deuxième temps, et suite à une rencontre avec Bernard GAVA (Commission Fédérale des Jeunes), il est apparu intéressant d'envisager une association, Forum Mini-Basket et Université d'Eté, avec la participation des Conseillers Techniques Fédéraux.

Cette Université d'Eté pourrait se dérouler à la Maison de la Promotion Sociale d'Artigues (CD 33), qui requiert toutes les conditions d'un tel regroupement.

Yvan MAININI souhaite qu'une étude soit réalisée, pour que les participants (s'ils sont salariés d'une structure) puissent intégrer cette formation dans le cadre de la formation continue, et obtenir les subventions des organismes compétents.

- Plateforme E learning.

Jean-Marie FLORET : le groupe de travail ayant en charge la réflexion sur l'organisation de «L'école des cadres » se réunira le vendredi 18 janvier 2008. Le but de cette réunion est d'assister à une démonstration des possibilités offertes par la « Plateforme e-Learning de l'INSEP ».

Ce moyen de formation qui permettra au plus grand nombre de pouvoir faire l'acquisition des connaissances nécessaires à la gestion de nos structures, sera à côté de dispositifs classiques, une partie intégrante de l'Ecole des Cadres. Une convention a été passée avec l'INSEP, afin de pouvoir utiliser leur portail de données.

Pour chacune des composantes de la famille Basket, une partie des modules de formation, seront mis en place dès le mois de Juin 2008, via Internet et seront accessibles aux Licenciés, aux Clubs et aux structures (Ligues et Comités).

3. Choix TIC.

Frédéric JUGNET : les deux organisateurs qui avaient déposé leur candidature l'ont retiré, pour des problèmes d'hébergement. Une relance a été envoyée. Jacqueline PALIN étudie une possibilité d'organisation qu'elle présentera ultérieurement.

Les membres du Bureau Fédéral étudient les différentes possibilités d'organisation dans leur région et feront un retour d'information au Secrétaire Général.

4. Candidatures plateaux ¼ et ½ Finales de la Coupe de France Féminine (22 et 23 Mars 2008)

Marie-Noëlle SERVAGE expose les trois candidatures pour les deux plateaux ¼ et ½ finales de la Coupe de France Joe Jaunay, qui se dérouleront les 22 et 23 Mars 2008 :

- Poissy (CD des Yvelines)
- Metz (CD de Moselle, avec soutien de la Ville et du Conseil Régional)
- Nevers (CD de la Nièvre)

Le Bureau Fédéral souhaite, à l'unanimité des membres présents, que les deux plateaux se disputent à Poissy et à Metz.

5. Formation en Pro B / Espoirs.

Yvan MAININI a reçu un courrier de Monsieur LEMASSON, rapporteur du groupe de travail sur la Pro B et propose la demande du Comité Directeur de la Ligue Nationale de Basket :

"Les Centres de Formation seraient obligatoires pour toutes les équipes de Pro B et tous les clubs fonctionneraient suivant le même schéma, à savoir une équipe engagée en Championnat de

France Cadets et une équipe réserve engagée en NM2 ou NM3 avec 4 joueurs minimum de moins de 24 ans, ceci afin de permettre aux jeunes joueurs d'avoir un temps de jeu suffisant à un niveau de compétition de qualité".

Les conditions d'application de ces demandes sont mises en débat au sein du Bureau Fédéral.

Frédéric JUGNET : quelle est la différence entre une équipe de Nationale 2 actuelle et la demande de la LNB ?

Jean-Marc JEHANNO : la double licence n'est pas nécessaire.

Jean-Pierre SIUTAT : pourquoi cette demande sur les Centres de Formation ? Il serait opportun de mettre en place un dispositif simple et éventuellement identique en LNB et LFB.

Jean-Pierre de VINCENZI : la formation ne se fait pas en Nationale 3, car il est difficile de faire de la formation et de disputer un Championnat Fédéral en même temps. Il faut connaître les souhaits de chacun. Il y a un manque de complémentarité entre la Pro A et la Pro B.

Il donne quelques précisions sur les points apportés au Cahier des Charges des Centres de Formation, qui pourraient favoriser un agrément :

- Avoir une structure Centre de Formation,
- Engager une équipe en Championnat de France Cadets,
- Présenter un certain nombre de joueurs de moins de 24 ans, évoluant dans le championnat Pro B, sélectionnables en Equipe Nationale

Philippe RESTOUT : une nouvelle réunion s'est tenue la veille, afin d'étudier le système des montées et des descentes. Il pense que la solution serait de mettre en place un Championnat Espoirs.

A. NOUAIL : Il me semble difficile de jouer en PRO B et le lendemain de disputer une rencontre de championnat de France avec un autre club. Ce joueur ne pourrait sans doute pas jouer toutes les rencontres du championnat national pour des raisons géographiques et il n'y aurait pas égalité entre tous les clubs de la poule.

Marie-Noëlle SERVAGE pense que les modifications demandées apporteraient des difficultés de lisibilités dans le championnat national de NM3.

Rémy GAUTRON : il faut que leur proposition comporte une évolution de leur réglementation.

Le Bureau Fédéral donne son accord pour que ces propositions soient étudiées en collaboration avec la Commission Juridique, avec quelques conditions :

- Inscrire une équipe en Championnat de France Cadets.
- Une licence pour jouer en Pro B et un autre club proche (une licence T "temporaire") à certaines conditions pré définies.
- Gagner sa place dans le championnat France, en suivant le règlement des montées et des descentes.

Un courrier de réponse sera adressé à Monsieur LEMASSON.

Le Bureau Fédéral reste toujours très sensible au fait que le nombre de joueurs français et de jeunes joueurs dans les équipes professionnelles apparaît extrêmement insuffisant.

6. Groupe de travail sur les droits TV.

Yvan MAININI informe que le contrat sur les droits TV prendra fin en Juin 2009 et qu'un groupe de travail sera constitué. Raymond BAURIAUD se rapprochera de la Ligue Nationale de Basket et de l'UCPB, afin qu'ils soient représentés et associés à la négociation.

Jean-Pierre SIUTAT : souhaite savoir si les droits TV sur Internet seront négociés par la même occasion.

Le Président demande que Jean-Pierre SIUTAT soit associé à la réunion du groupe de travail.

7. Groupe de Travail sur la Coupe de France.

Marie-Noëlle SERVAGE : deux groupes de travail ont été mis en place (masculins et féminines). L'UCPB pourra être associée au groupe de travail sur la coupe de France masculine.

La même démarche de valorisation des tirages au sort que la Coupe de France Masculine sera effectuée, pour la Coupe de France Féminine. L'évolution des calendriers internationaux féminins (FIBA) ne facilite pas le travail de la Commission Sportive. Quel est l'avenir du Tournoi de la Fédération, sachant que l'Euroligue n'offrirait plus que 3 places à la France. Il faut attendre d'avoir des éléments de calendrier de la part de la FIBA avant de prendre une décision.

Jean-Pierre SIUTAT se rendra mardi 15 Janvier 2008 à une réunion FIBA Europe afin de discuter des dates de compétition. Les rencontres comptant pour la qualification au Championnat d'Europe 2009 ont déjà été avancées et se joueront avant le 10 Septembre 2008, au lieu du 22 Septembre 2008.

Ce point sera à nouveau porté à l'Ordre du Jour du Bureau Fédéral du 1^{er} Février 2008.

8. Projet de calendrier Administratif 2008/2009

Frédéric JUGNET propose le calendrier administratif pour la saison 2008/2009 :

Assemblées Générales :

- le 13 Décembre 2008 (AG Elective),
- le 27 Juin 2009.

Réunions du Bureau Fédéral :

- le 19 Septembre 2008,
- le 10 Octobre 2008,
- le 5 Décembre 2008,
- le 30 Janvier 2009,
- le 13 Mars 2009,
- le 3 Avril 2009,
- le 24 Avril 2009,
- le 29 Mai 2009,
- le 25 Juin 2009.

Réunions du Comité Directeur :

- les 24 et 25 Octobre 2008,
- le 9 Janvier 2009 (constitution du nouveau Bureau Fédéral)
- les 20 et 21 Février 2009,
- les 15 et 16 Mai 2009,
- le 28 Juin 2009.

Les membres du Bureau Fédéral sont priés de faire remonter leurs observations au Secrétaire Général.

9. Modifications Règlementaires 2008/2009.

- Commission Contrôle de Gestion : ajustement

Serge GERARD expose le document distribué aux membres, en précisant que les modifications souhaitées apparaissent en "gras" (annexe 1).

La modification la plus importante concerne le remplacement du terme "homologation de contrat" par "enregistrement de contrat".

Il souhaite que le problème du dépôt de bilan soit étudié. Nos règlements actuels apportent des précisions en cas de liquidation judiciaire, mais il n'y a aucune précision pour le dépôt de bilan.

- NF1

André NOUAIL présente aux membres du Bureau une étude réalisée sur les joueuses de NF1, après 14 journées. Le Championnat est composé de :

- 51 % de joueuses de 23 ans et plus
- 13 % de joueuses qui ont de 21 à 23 ans
- 36 % de joueuses de moins de 21 ans.

10 joueuses de moins de 23 ans justifient d'une présence de 4 ans dans leur club.

Temps de jeu moyen par match :

- 21 minutes pour les 23 ans et plus
- 18 minutes pour les 21 à 23 ans
- 8 minutes pour les moins de 21 ans.

André NOUAIL expose les propositions de modifications du règlement sportif particulier NF1 et du cahier des charges NF1 (annexe 2).

Accord du Bureau Fédéral.

Il développe ensuite les points en discussion :

1 – Equipe Cadette : possibilité de constituer, pour les équipes en Championnat de France, une union (demande formulée par plusieurs Présidents de clubs de NF1).

La Commission Technique a fait remarquer lors du dernier Comité Directeur que certaines équipes n'avaient pas le niveau requis pour jouer en Championnat de France. Le cas des équipes retenues par obligations réglementaires a été abordé. A. NOUAIL a demandé à P. LEGNAME d'étudier cette question.

2 – Remplacement pour inaptitude physique :

L'indisponibilité d'une joueuse majeure peut avoir des conséquences catastrophiques pour l'équipe et le club. Plusieurs présidents ont demandé encore récemment la possibilité d'un joker médical en NF1. Cette possibilité devrait être très sérieusement encadrée pour une éventuelle application en 2008/2009.

Le Président demande à A. NOUAIL de proposer un texte qui sera étudié lors du Bureau Fédéral du 1er février 2008.

3 – Labellisation des clubs de NF1 (structures et moyens de formation) : une étude est en cours concernant la labellisation des clubs formateurs. Un groupe de travail de la commission des jeunes finalise actuellement ce projet dans lequel la NF1 entre parfaitement.

Proposition : rajouter un Cadre F à la fiche contrat afin d'augmenter le montant de l'encadrement prévisionnel des charges de personnel si le groupement sportif dispose d'un Label. Cette disposition pourrait être applicable en fonction de l'avancement de l'étude en 2008/2009 (ce que nous souhaitons) ou en 2009/2010.

4 – Nom de la Division : les Présidents des groupements sportifs demandent si une réflexion peut être menée sur le nom NF1, afin que la dénomination de cette 2^{ème} division soit plus "parlante" pour l'extérieur.

10. Conclusions des deux groupes de travail sur les équipes de France (masculine et féminine).

Yvan MAININI souhaite que chaque responsable de groupe de travail fasse un compte rendu.

Groupe de Travail sur l'Entraîneur de l'Equipe de France Féminine par Françoise AMIAUD :

Composition du groupe : Françoise Amiaud, Isabelle Fijalkowski, Pierre Fosset, Jean-Pierre Siutat, Jean-Pierre De Vincenzi.

Le groupe s'est réuni à deux reprises et a échangé de nombreux e-mails. Un état des lieux a été réalisé, de 2000 à 2007. Trois principaux axes de travail ont été déterminés :

- fixer les objectifs internationaux jusqu'aux Jeux Olympiques de 2012.
- créer un profil d'entraîneur.
- quels sont les moyens à mettre en œuvre pour faciliter la qualification ?

Le groupe de travail a cherché à comprendre les raisons de cette 8^{ème} place au Championnat d'Europe. Le principal objectif est la qualification pour les Jeux Olympiques de 2012, il faut donc construire l'Equipe pour le Championnat du Monde de 2010.

Profil de l'Entraîneur proposé :

- de nationalité française, prioritairement.
- Si il s'agit d'un homme, le staff technique devra comprendre une femme.
- Entraîneur de l'Equipe de France à plein temps.
- Avoir une expérience en Euroleague

Il serait intéressant de s'appuyer sur l'analyse de Jacky COMMERES.

Moyens et conditions favorables :

- établir un contrat de travail de 4 ans.
- Participation au choix du staff technique et médical.
- Organiser des compétitions internationales opportunes (Championnat d'Europe 2011, qualificatif aux JO de 2012).
- définir un calendrier de participation prioritaire aux compétitions internationales (doublement ou non des compétitions pour les jeunes joueuses).

Un débat s'engage entre les membres du Bureau Fédéral.

Françoise AMIAUD : proposer l'Equipe de France Féminine comme une vitrine, en la différenciant plus des autres équipes de France jeunes féminines, notamment sur le positionnement par rapport aux médias.

Jean-Pierre SIUTAT : les quatre premières places du championnat du Monde sont globalement très hautes, le reste est au niveau de la France. Le championnat d'Europe est plus compact avec des nations qui progressent. Organiser le Championnat d'Europe 2011 serait important.

Jean-Pierre de VINCENZI : Le Basket est en concurrence avec d'autres sports, notamment chez les filles. La DTBN a souhaité se positionner à l'INSEP, afin d'obtenir des places supplémentaires pour les 18 à 21 ans. Ce projet est à l'étude, mais si on ne prend pas de décisions en urgence, le risque est de se retrouver en grande difficulté.

Jean-Pierre SIUTAT : il faut peut être réfléchir à une stratégie sur la prospection de potentiels hors de nos frontières (exemple d'Isabelle YACOUBOU).

Frédéric JUGNET : Le constat sur la formation effectué par le DTN est négatif, mais il est question de créer une section supplémentaire à l'INSEP. Il faut rester cohérent.

Jean-Pierre de VINCENZI précise que cette disposition apportera une formation de reconversion aux jeunes joueuses de 18 à 21 ans, de plus cette catégorie d'âge n'a pas beaucoup de temps de jeu.

Pierre COLLOMB : Tout ceci est parti des résultats aux Championnats d'Europe. Quelle est la part du "conjoncturel", et celle du "structurel" dans ces échecs ?

Jean-Pierre HUNCKLER : il faut trouver une solution pour remédier au "couperet" du ¼ de finale, et l'échec des matches de classement qui ont suivis.

Yvan MAININI précise qu'il s'agit là du choix de l'Entraîneur, le problème structurel sera abordé dans l'avenir, puisqu'il s'inscrit dans la durée.

Marie-Noëlle SERVAGE : il faut choisir une personne capable de faire preuve de fermeté et de faire des choix.

Roselyne BIENVENU : plusieurs joueuses de l'Equipe de France Féminine ont le même Agent, cela semble poser des problèmes, il faut étudier cette situation.

Quels moyens ont été mis en œuvre pour la transition ?

- profil : la complémentarité homme / femme est primordiale au sein du staff.
- Motivation du candidat : il faut connaître sa motivation et ses connaissances du Basket Féminin.

Françoise AMIAUD : il doit également avoir quelques connaissances de la psychologie féminine.

Yvan MAININI : l'Equipe de France manque d'un leader positif.

Frédéric JUGNET : il faut en premier lieu désigner quelqu'un pour une mission d'urgence, la qualification pour le Championnat d'Europe 2009.

Groupe de Travail sur l'Entraîneur de l'Equipe de France Masculine par Philippe RESTOUT :

Composition du groupe : Richard Dacoury, Bozidar Maljkovic, Philippe Restout, Laurent Sciarra, Jean-Pierre De Vincenzi.

Le groupe de travail souhaite tout d'abord rappeler que dans l'esprit, l'équipe de France et son environnement doivent être dirigés avec :

- une rigueur faisant que l'encadrement impose les règles de vie,
- un travail important en quantité et en concentration, en préparation et en match,
- une volonté de gagner quel que soit le match.

Les points suivants ont été successivement étudiés :

- les problèmes de détection
- les problèmes de détection du joueur
- la définition du poste de Head Coach
- la formation du groupe de personnes entourant le Coach

Le groupe de travail souhaite rappeler que chacun des membres du staff désigné doit être motivé et conscient de la responsabilité qu'il doit assumer, jusqu'au bout. Dans l'existant, la définition des postes est bonne. La stabilité du staff dans son ensemble est un gage de sécurité pour les joueurs.

Profil de l'Entraîneur proposé :

- Il peut être français ou étranger.
- Il doit avoir fait ses preuves au niveau national et international.
- Il doit être connu du public et des arbitres.
- Celui-ci doit être totalement dédié à l'Equipe de France à temps plein.
- Il doit être capable de gérer son staff technique et médical.
- Il s'occupe de toute la partie technique, et il doit justifier ses choix auprès du DTN
- Il assume les résultats de même que les joueurs qu'il aura sélectionnés.
- Le contrat qui lui sera proposé pourrait être un contrat d'objectifs à durée déterminée sur 1, 2, 3 ou 4 ans.

Un débat s'engage.

Jean-Marc JEHANNO : Il faut un entraîneur ayant une bonne gestion de la dynamique de groupe.

Roselyne BIENVENU : désigner un entraîneur Etranger est-il réellement possible ?

La réponse est oui, mais visiblement pas d'actualité.

Jean-Pierre HUNCKLER soulève l'importance des Très Grands Gabarits : il y a beaucoup de travail à faire au niveau des Ligues et des Comités. Il faut également traiter plus en amont les problèmes de l'assurance.

Françoise AMIAUD rappelle l'importance de la légitimité de la relation Entraîneur / joueur, et surtout la notion de respect.

Pierre COLLOMB : faut-il bien faire la distinction entre l'Entraîneur de l'Equipe de France Masculine et celui de l'Equipe de France Féminine ?

Yvan MAININI lui précise que l'approche est différente, dans la façon de manager l'équipe.

Les identités des futurs sélectionneurs des équipes de France masculine et féminine de basket seront officialisées le 12 février prochain.

Les membres du Bureau Fédéral félicitent les personnes composant les deux groupes pour le travail accompli.

11. Questions diverses.

Jean-Marc JEHANNO : après la démission du Président de la Ligue de Mayotte, Monsieur Mohamed ELAMINE a été désigné pour présider le comité de pilotage, pour assurer les affaires courantes en attendant les nouvelles élections. Il y a des soucis financiers.

Frédéric JUGNET : le mailing club a été expédié à tous les clubs, les Comités Départementaux, les Ligues Régionales et aux membres du Comité Directeur.

Yvan MAININI communique :

Les nouvelles unions enregistrées au 11 Janvier 2008 :

Basket club des Terres Vives St Martin d'Auxigny (CD 18) – Basket Club Levroux (CD 36) – Association Sportive Basketball d'Estreux (CD 59) – Basket Club Lallaing (CD 59) – Raon Basket Club (CD 88) – Basket Club Ezy Croth (CD 27) – Association Sportive & Culturelle des Vétérans de Guyane (LR Guyane).

Jean-Pierre SIUTAT : la première rencontre sur LFB TV sera diffusée le Samedi 2 Février 2008, opposant l'ESB Villeneuve d'Ascq à Bourges Basket.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le Vendredi 1er Février 2008.